



**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

 **Kanton Zug**

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

1^{er} septembre 2020

Ecole suisse de Singapour Patronage des cantons du Valais et de Zoug

Le canton du Valais a signé un accord de patronage pour la section francophone de l'école suisse de Singapour. Etabli en collaboration avec le canton de Zoug, parrain de la section germanophone, cet accord en vigueur depuis la rentrée scolaire 2020/21 a pour objectif d'offrir un soutien dans la mise en œuvre du programme d'études, dans l'utilisation de matériel pédagogique approprié et dans le recrutement des enseignants.

L'école suisse de Singapour, fondée en 1967, compte environ 200 élèves et offre un programme étendu. En plus du soutien pédagogique du canton de Zoug pour la partie germanophone, elle peut désormais compter sur celui du canton du Valais pour sa section francophone. Ouverte en août 2019, elle offre, depuis cette année scolaire, un enseignement en français à plus de trente enfants de la maternelle à la 4^e année. Le programme suivi correspond aux objectifs du Plan d'études romand (PER). L'ouverture des 5^e et 6^e années est prévue pour la rentrée 2021/2022.

En proposant un enseignement en trois langues, le français, l'allemand mais aussi l'anglais, l'école suisse de Singapour a réussi à répondre aux besoins étendus du marché et à créer une gamme attractive de cours. Les sections germanophone et francophone travaillent en étroite collaboration, ce qui permet de promouvoir le multilinguisme au sein de l'école. C'est un exemple réussi d'échange linguistique, une thématique qui revêt également une grande importance pour les écoles valaisannes et zougaises.

Les cantons patrons soutiennent l'école suisse de Singapour dans la mise en œuvre du programme d'études, dans l'utilisation de matériel pédagogique approprié et dans le recrutement des enseignants. La coopération plus étroite des cantons du Valais et de Zoug, qui résulte de ce patronage, favorise également les échanges entre les écoles publiques en Suisse.

Ce patronage vise les objectifs scolaires suivants :

- accompagnement et soutien pédagogique,
- conseils dans la gestion des programmes,
- contrôle de la qualité et expertise des examens,
- suivi des plans d'études officiels,
- soutien dans le choix et l'obtention de moyens pédagogiques et de matériel didactique,
- recrutement d'enseignants suisses.

Ce patronage commun réjouit les cantons du Valais et de Zoug qui peuvent ainsi renforcer leur coopération intercantonale. Cet accord représente l'occasion d'organiser des échanges entre les deux pays puisqu'étudiants et enseignants titulaires ou en formation auront l'occasion de partager leurs pratiques professionnelles et d'apprendre les uns des autres.



Personnes de contact

Christophe Darbellay, chef du Département de l'économie et de la formation, 027 606 40 00

Jean-Philippe Lonfat, chef du Service de l'enseignement, 027 606 42 00

Johannes Furrer, représentant du patronage pour le canton de Zoug, 078 610 03 61